



L'Office Municipale d'Habitation de Haute-riVe

présente

Une réalisation de rêve

Plein-Jour 

**Le complexe domiciliaire de Hauterive,
une oeuvre à laquelle
nous sommes fiers d'avoir participé.**

Briquetage

Maurice Tremblay et Raynald Girard

Co-propriétaires

**Maçonnerie
Manic Inc.
Ragueneau
567-4975**



Mgr Couture évêque du diocèse de Hauterive a procédé à la bénédiction de ce gigantesque complexe domiciliaire.



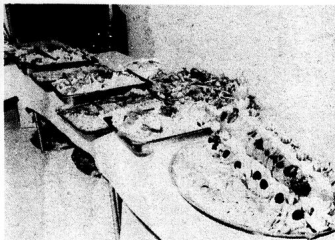
Son honneur le maire de Hauterive monsieur Maurice Boutin prononça une allocution convaincante et fort appréciée.



Le représentant de l'Office Municipal d'Habitation du Québec monsieur Phil Blouin a rehaussé de sa présence, cette cérémonie inaugurale.



Maurice Tremblay et Raynald Girard co-propriétaires de Maçonnerie Manic posant avec Charles St-Pierre surintendant en chef de la firme Julien et Jacob.



Un festin de roi préparé par Santo Manzolini où les convives ont pu se régaler de homard, saumon, viandes froides et salades de toutes sortes.

Pierre concassée

*Nous
sommes
fiers
d'avoir
participé
à la
réalisation
du complexe
domiciliaire
de
Hauterive*

**Les Carrieres du Boulevard
Inc.
Rte 138 Baie Comeau
296-3755**

Recouvrement des planchers et tuiles céramiques

**Le complexe
domiciliaire
de Hauterive,
une oeuvre qui fera
l'orgueil
de la région.**

**Hauterive
Terrazo Ltée
303 de Puyalon
Hauterive
589-5723**

Ca rend service à qui?

Ce n'est pas n'importe qui qui peut se loger dans les logements municipaux. L'Office a un système de sélection qui répond à des critères précis. Le revenu familial entre fortement en ligne de compte. Sans être un organisme de charité l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive vient en aide à un type précis d'individus, celui qui ne peut se loger dans un logement appartenant à l'entreprise privée parce que son budget s'en trouve fortement débalancé.

Pour devenir locataire de l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive il faut d'abord remplir une formule, qui tient lieu de demande de logements. Cette formule sert de guide aux administrateurs pour la sélection des futurs locataires.

res. Dans le milieu on appelle cela le système de pondération (le dictionnaire Robert définit pondération comme suit: Economie, attribution d'une valeur particulière aux divers éléments d'un indice qui leur redonne une place proportionnelle, à leur importance réelle. Ça veut tout dire).

Les critères dont tient compte le système de pondération sont le revenu familial, le coût mensuel du logement net, la qualité du logement, le nombre de personnes à charge, l'absence permanente du père ou de la mère et des difficultés à se loger à cause d'un handicap physique ou mental.

Une fois que le revenu familial est évalué l'Office détermine le coût que le

futur locataire aura à payer pour se loger. Pour déterminer le coût on se base sur le revenu familial et le nombre de dépendants.

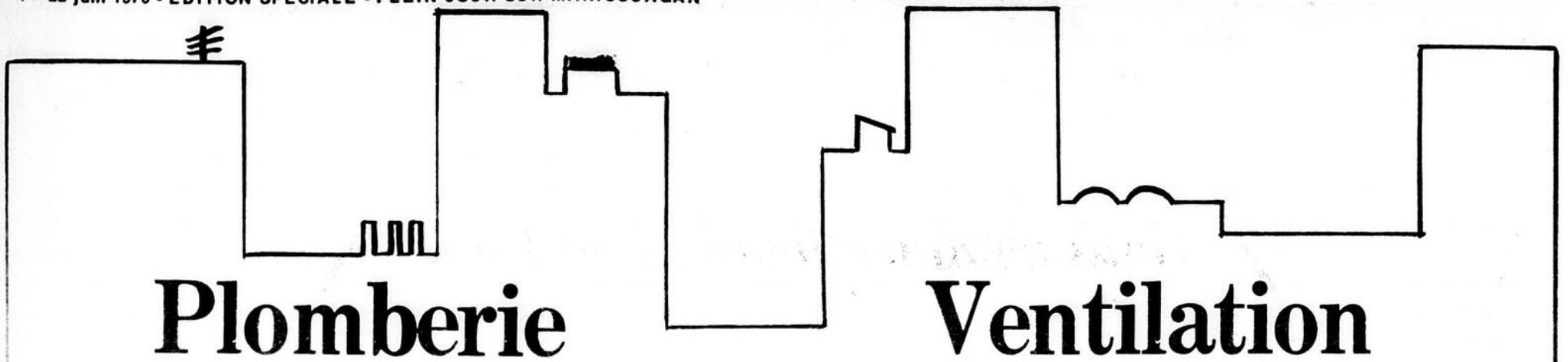
Soulignons que le coût minimum de base est fixé à \$41.00 et le coût maximum de base ne doit pas être supérieur à 25% du revenu familial mensuel brut. La consommation électrique pour le chauffage ainsi que l'utilisation de la cuisinière et du réfrigérateur sont inclus dans le coût de base.

On ajoute cependant la somme de \$13.55 par mois en moyenne pour la consommation d'électricité domestique et \$1.50 pour la prise de courant extérieure.

Ce n'est donc pas n'importe qui qui peut devenir locataire de l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive. Il faut répondre à des critères précis et sans s'adresser uniquement aux "pauvres" les H.L.M. sont surtout pour une classe dite dévalorisée.



La presse parlée et écrite étaient présentes à l'inauguration et l'on remarque ici Robert Moffat de C.H.L.C., Camille St-Pierre de C.B.G.A.T. Matane et Denis Gauthier du journal Plein Jour.



Plomberie

Ventilation

*Il sera beau votre
prochain logis;
nous sommes fiers d'y être
pour quelque chose!*

**Donat Delisle
et Fils Ltée**

6 ave Narcisse Blais

Parc Industriel

Baie Comeau 296-3749

**Excavation- remplissage-
terrassament**

*Nous sommes fiers d'avoir participé
à la réalisation de ce nouveau
complexe domiciliaire de Hauterive*

Michel Miller Inc.

946 rue Gauthier

Hauterive

589-9571 • 4411

Quincaillerie

*Nous sommes heureux et fiers
de dire que nous avons participé
à l'érection du magnifique
complexe domiciliaire de Hauterive*

**Nap. Dumont
37, rue St-Louis
Riviere du Loup**

862-6991



Monsieur le maire Boutin de Hauterive, Mgr Couture, évêque du diocèse et Walter Boucher président de l'O.M.H.H. engagés dans une sérieuse discussion.

Bois de construction

Il sera
beau votre
prochain
logis;
nous sommes
fiers d'y être
pour quelque chose!

Gérard Lagacé Ltée
Biencourt, 499-2074

En collaboration avec
Delta Lumber de Montréal

La phase 2: La Réussite

La phase deux a coûté beaucoup plus cher, mais il faut tenir compte de l'inflation et de la qualité des logements. En fait les deux phases ne sont pas incompatibles mais elles ne se comparent pas. La première consistant en des maisons jumelées tandis que la deuxième a été réalisée sous forme de blocs appartement.

L'arpentage et les frais légaux de la phase deux ont coûté \$122,578.70. Le coût de construction s'est élevé à \$2,194,999.00. Cependant l'aménagement des services n'a pas coûté un sous comparativement à la phase 1 où ces frais s'étaient élevés à \$197,400.00 parce que cette fois-ci les logements de l'Office sont situés dans un secteur où les services y étaient déjà.

Les frais légaux ont demandé des déboursés de \$155 800.30 et les appareils domestiques ont coûté \$81,400.00. Le coût total du projet est de \$2,554,778.00 ce qui représente un coût de revient de \$25,547.78 par logement.

En ce qui a trait au mode de financement ils ont été les

mêmes qu'à la phase 1 la Ville de Hauterive y allant de 5% soit \$127,739.00 et la Société d'Habitation du Québec de 95% soit \$2,427,039.00. Les remboursements mensuels s'élevaient à \$16,205.16.

Les dépenses de cette phase sont de \$351,462.00 alors que les revenus se chiffrent à \$87,954.00 laissant un déficit de \$263,508. qui est couvert à 10% par la Ville de qui représentent \$26,350.80 et à 90% par le provincial et le fédéral ce qui est égal à \$237,157.20.

L'Office Municipal d'Habitation verse pour cette phase la somme de \$50,000.00 à la Ville et de \$35,000.00 à la commission scolaire.

L'on considère comme une véritable réussite cette phase, qui comprend 60 H.L.M. et 40 logements pour personnes âgées.

Les chiffres de la phase 1.

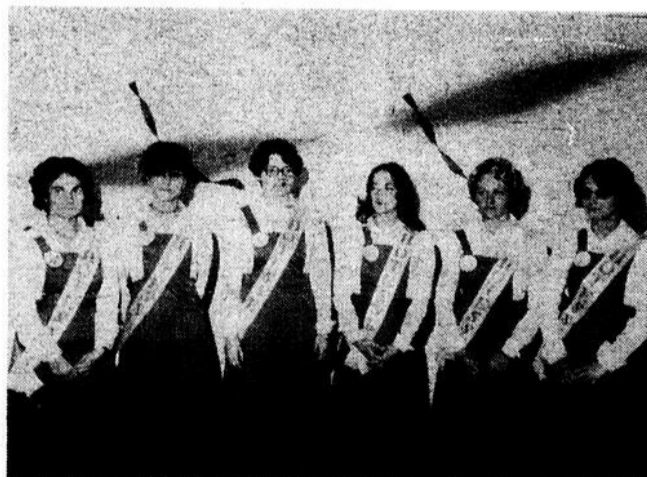
Les logements que détient l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive ne se sont pas construits tout

seul. Il aura fallu que les trois palliers de gouvernements interviennent en acceptant d'investir des sommes assez rondelettes pour que Hauterive puisse se doter de logements municipaux. Jetons donc un regard sur les chiffres.

En premier lieu la première phase qui s'est réalisée en 1972 a coûté \$1,776,296.47. Elle consistait en la construction de 101 logements sous forme de maisons jumelées. Il en a coûté \$48,904.47 pour faire l'arpentage et défrayer les frais légaux. Le coût de construction comme tel a été de \$1,390,888.00. On a cependant dû investir la somme de \$197,400.00 en aménagement c'est-à-dire la voirie les égouts, l'aqueduc, etc. Soulignons que ces 101 logements ont été construits dans un secteur qui n'était pas organisé, il a donc fallu que l'on procède à la mise en place des services.

Les devis, les plans, le financement, la surveillance ont coûté \$97,389.57 et les appareils domestiques \$44,624.43. Le coût moyen par logement revient donc à \$17,586.20.

PROJET RESIDENTIEL
100 LOGEMENTS DONT 40 POUR PERSONNES AGÉES
CONSTRUIT POUR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HAUTERIVE
1875 DELANOÉ HAUTERIVE 588-9906 GÉRONDIN DIRECTEUR GÉNÉRAL
LE COUT DES TRAVAUX EST FINANCE PAR SOCIÉTÉ D'HABITATION (95%) 2,427,039.00 DU QUÉBEC
VILLE DE HAUTERIVE (5%) 127,739.00
ENTREPRENEUR **JULIEN & JACOB INC.** ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
ARCHITECTES CONCEPTEURS: G.L. TREMBLAY-A. TREMBLAY
INGÉNIEURS CONCEPTEURS: LAJOIE, PELLERIN ET ASS. L.TÉE.
ARCHITECTES SURVEILLANTS: PARENT-MORANVILLE
INGÉNIEURS SURVEILLANTS: LALONDE, GIGOUARD, LETENDRE+ASS.



Six charmantes hôtesse de la Jeune Chambre de Ragueneau se sont acquittées de leur tâche de façon impeccable lors de l'inauguration officielle.

Liste de quelques artisans qui ont participé à la phase 2 de l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive.

**Architectes-
surveillants**
**avec nos
compliments**
**PARENT
MORANVILLE**
296-2257
31 rue Marquette,
Baie Comeau

Travaux d'acier

C'est avec plaisir que nous avons participé à la réalisation du complexe domiciliaire

RM Robichaud Métal Inc.

4286 St-Félix

Cap-Rouge

653-4334

toiture

avec les
compliments de

**Michaud et Marcotte
Enr.**

359 de Puyjalon

Hauterive

589-3749

Financement

La phase 1 a été rendue réalisable grâce à l'apport de la Ville qui a fourni 5% soit \$88,160.32 et 95% par la Société d'Habitation du Québec sous forme de prêt pour une période de 50 ans ce qui représente la somme de \$1,675,046.15. La ristourne de l'Hydro-Québec est de \$13,000.00.

Les remboursements mensuels de cette phase sont de \$11,456.11.

En ce qui a trait au budget, les dépenses occasionnées par la phase 1 sont de \$366,630.65 tandis que les revenus sont de \$112,889. ce qui laisse un déficit de \$253,741.95. Ce déficit est payé à 10% par la Ville de Hauterive soit \$25,374.16 et à 90% par les gouvernements (50% par le fédéral et 40% par le provincial) totalisant la somme de \$228,367.49.

L'Office Municipal d'Habitation verse à la Ville de Hauterive la somme de \$37,000.00 annuellement sous forme de taxes, c'est à dire que la municipalité fait un profit de \$11,625.84 pour la phase 1. La Commission scolaire touche pour sa part \$22,175.00.

Les logements ont été construits par la compagnie Miqa Construction de

Québec qui a fait faillite depuis. On considère cependant qu'ils ne sont une réussite si on les compare à la phase 2 c'est du moins ce que nous déclarait le maire Boutin.

Les Chiffres parlent d'eux mêmes les logements de la phase 1 de l'O.M.H.H. enregistreront toujours un déficit mais ils sont rentables pour la collectivité.



Le surintendant de Julien et Jacob, monsieur Charles St-Pierre a souhaité chaleureusement la bienvenue aux nombreux invités.



Monsieur Walter Bocher président de l'O.M.H.H. fut à la hauteur de la situation comme maître de cérémonie.



Jean Marie Gendron, directeur général et secrétaire de l'O.M.H.H. a vu avec grande satisfaction la réalisation parfaite de presque un rêve.

Création

A la demande du Conseil Municipal, l'Office fut constitué en Corporation sans but lucratif le 8 juillet 1971 par le Lieutenant-Gouverneur.

Buts

Administrer tout complexe de logements municipaux ou tous les autres logements pour personnes âgées que le Conseil Municipal voudra bien lui confier, soit présentement 201 logements.

L'Office peut aussi acquérir ou faire construire d'autres logements à la demande du Conseil Municipal.

Etudier la condition du logement dans la municipalité et élaborer des projets d'avenir si les contingences l'exigent.

L'Office relève du Conseil Municipal.

Membres de l'office

Président: M. Walter Boucher
 Vice-président: M. John Arsenault
 Trésorier: M. Roger Martineau, qui agit comme coordonnateur pour le temps de la construction.
 Directeurs: MM. Dominique Audit, Jacques Asselin

Employés

Directeur général et secrétaire exécutif: M. Jean-Marie Gendron
 Comis-comptable: Mlle Martine Gagnon
 Secrétaire: Mme Marjolaine Tremblay
 Concierges: MM. Claude Emond et André Nyiri

Les logements municipaux à Hauterive

L'Office Municipal d'Habitation de Hauterive administre déjà 101 logements, soit la Phase 1 "HABITAT FAMILLE '72", et l'addition de la Phase 11, 100 logements portera le nombre des logements à 201 logements, répartis comme suit:

LOGEMENTS	PHASE1	PHASE11	TOTAL
1 chambre	15	36	51
2 chambres	21	22	43
3 chambres	30	42	72
4 chambres	29		29
5 chambres	4		4
6 chambres	2		2
TOTAL	101	100	201

Que faire pour devenir locataire

1. Remplir une demande de logement, formule ADM-503;
 2. L'Office remplit la formule ADM-504 qui sert de guide à l'administrateur pour la sélection des futurs locataires, c'est ce qu'on appelle le système de pondération.
 3. Le système de pondération est basé sur les critères suivants:

- a) Revenu familial;
- b) Grandeur du logement vs le nombre d'occupants;
- c) Le coût mensuel du logement net;
- d) La qualité du logement;
- e) Nombre de personnes à charge;
- f) Absence permanente du père ou de la mère;
- g) Difficulté à se loger à cause d'un handicap physique ou mental

4. Après avoir évalué le revenu familial, l'Office détermine le coût du loyer que l'éventuel locataire aura à payer. Ce coût est basé sur les critères suivants:

- a) Le revenu familial;
- b) Le nombre de dépendants

Le coût minimum de base est fixé à 41.00.

Le coût maximum de base ne doit pas être supérieur à 25% du revenu familial mensuel brut.

La consommation électrique pour le chauffage est comprise dans le coût de base ainsi que l'utilisation de la cuisinière et du réfrigérateur.

Il faut toutefois ajouter au coût de base:

\$13.55 par mois en moyenne pour l'électricité domestique.
 \$1.50 pour la prise de courant extérieure.



Office Municipal d'Habitation de Hauterive PHASE 11



Nos personnes âgées seront vraiment bien logées.



60 logements à prix modiques prêts sous peu.



Un des nombreux corridors, vastes et pleins de chaleur.

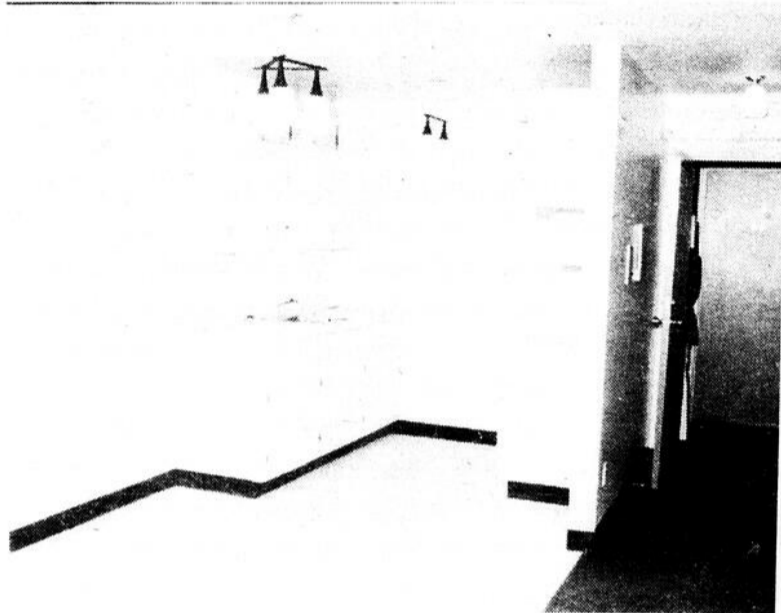


Un profil qui impose attend personnes âgées.



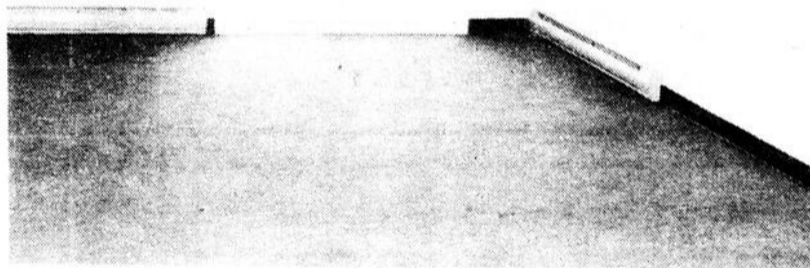
Une chambre de bain à sécurité maximum pour nos personnes âgées: rampe de soutien, bain anti-dérapant, etc....

Municipal de Hauterive SE 2

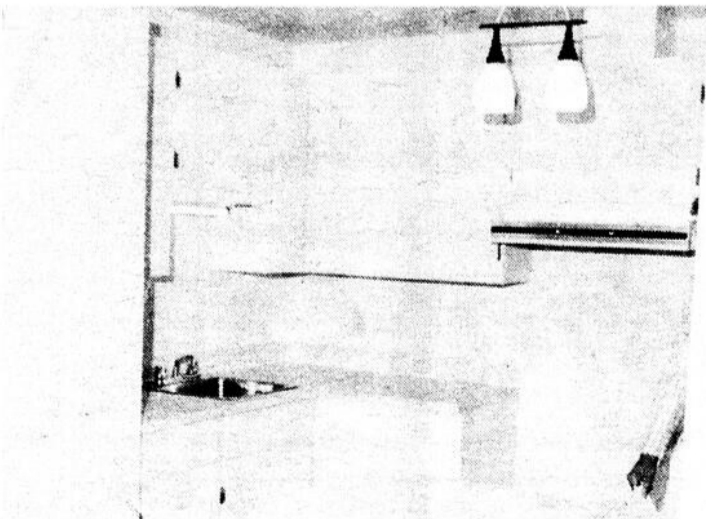


Une des cuisines des logements à 3 chambres dans l'aile des prix modiques.

attend nos



Un vivoir éclairé et plein d'espace pour nos vieillards



Une cuisinette accueillante au pavillon des personnes âgées.

curité maxi-
gées: rampe
nt, etc....

Coût de réalisation des projets

(Phase I et Phase II)

	PHASE 1	PHASE 11	TOTAL
TERRAINS			
Arpentage et frais légaux	\$48,904.47	\$122,578.70	\$171,483.17
COUT DE CONSTRUCTION	1,390,888.00	\$2,194,999.00	\$3,585,887.00
AMENAGEMENT			
Voirie, égout, aqueduc, éclairage, trottoirs et pavage	\$197,400.00	\$0,000,000.00	\$197,400.00
FRAIS LEGAUX			
Devis, plans, etc... financement surveil- lance	\$44,624.43 \$94,389.57	\$81,400.00 \$155,800.30	\$126,024.43 \$250,189.87
APPAREILS DOMESTIQUES	\$44,624.43	\$81,400.00	\$126,024.43
COUT DE REALISATION	\$1,776,206.47	\$2,554,778.00	\$4,300,984.47
COUT MOYEN PAR LOGEMENT	\$17,586.20	\$25,547.78	

Mode de financement du coût de construction

	PHASE 1	PHASE 11	TOTAL
5% VILLE HAUTERIVE	\$88,160.32	\$127,739.00	\$215,899.32
95% Prêté par S.H.Q. (50 ans)	\$1,675,046.15	\$2,427,039.00	\$4,102,085.15
RISTOURNE HYDRO- QUEBEC	\$13,000.00	\$0,000,000.00	\$13,000.00
REMBOURSEMENTS MENSUELS	\$11,456.11	\$16,205.16	\$27,661.27
REMBOURSEMENTS ANNUELS	\$137,474.00	\$194,462.00	\$331,936.00

Budget - Aperçu d'une année (Estimé 1977)

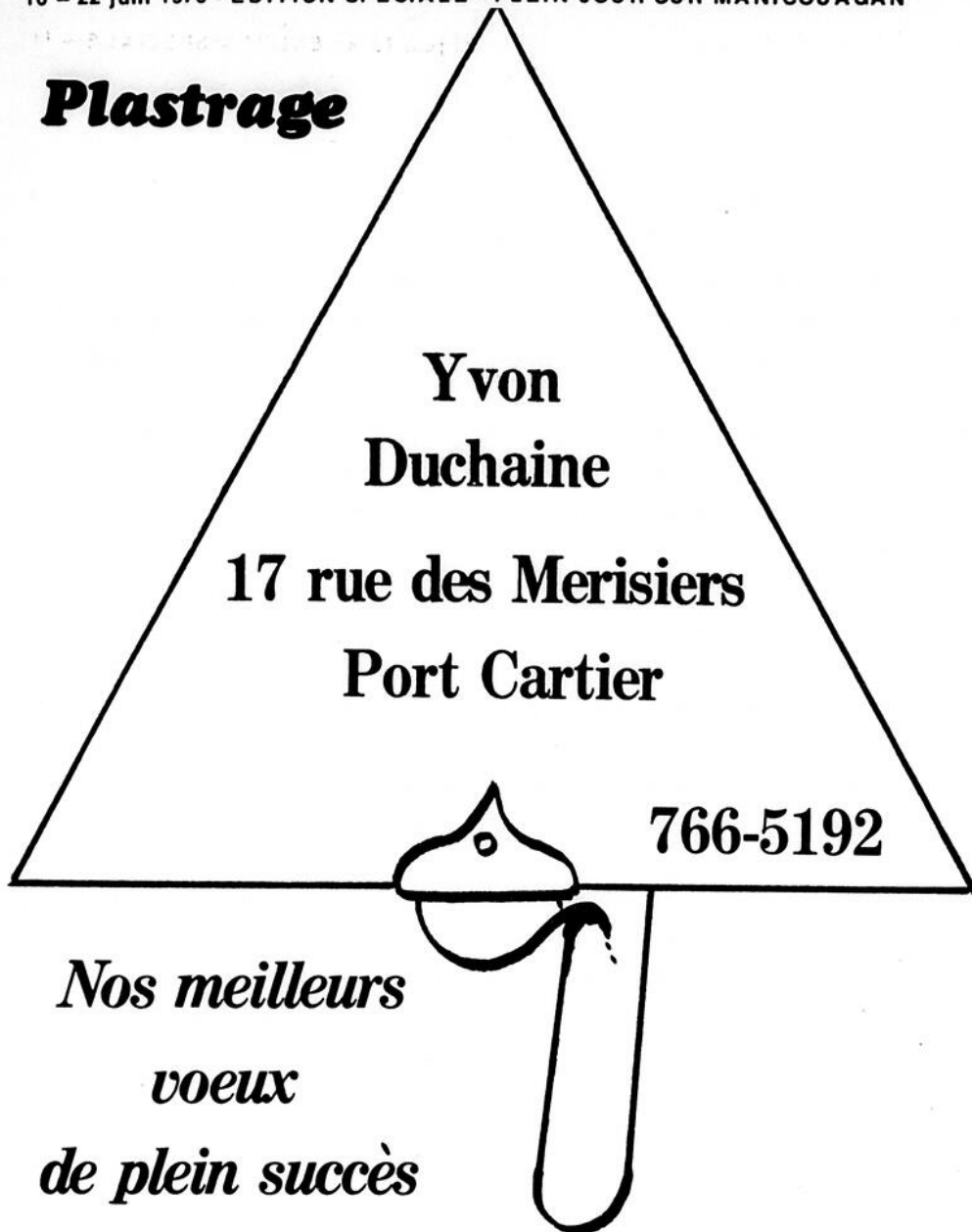
	PHASE 1	PHASE 11	TOTAL
DEPENSES	\$366,630.65	\$351,462.00	\$718,092.65
REVENUS	\$112,889.00	\$87,954.00	\$200,843.00
DEFICIT	\$253,741.65	\$263,508.00	\$517,249.65
10% municipal	\$25,374.16	\$26,350.80	\$51,724.96
90% Gouvernements (50% fédéral et 40% provincial)	\$228,376.49	\$237,157.20	\$465,524.69

Versés a des gouvernements locaux (Estimé 1977)

	PHASE 1	PHASE 11	TOTAL
TAXES MUNICIPALES	\$37,000.00	\$50,000.00	\$87,000.00
TAXES SCOLAIRES	\$22,175.00	\$35,000.00	\$57,175.00
TOTAL [2]	\$59,175.00	\$85,000.00	\$144,175.00

NOTE 1: Donc subvention directe des gouvernements de \$465,524.69 pour la population de Hauterive.
NOTE 2: Une entrée d'argent net pour la Ville de \$35,000.00 et pour la Commission Scolaire de \$57,175.00

Plastrage



L'O.M.H.H. en blocs

(Hauterive) L'Office Municipal d'Habitation de Hauterive inaugurerait officiellement samedi soir dernier la phase 2 de son projet. En présence d'une centaine de dignitaires on faisait visiter les appartements et l'on prononçait les allocutions d'usages. L'Office comme telle en profitait pour se faire connaître.

Cette phase deux qui a permis d'ajouter 40 logements pour personnes âgées et 60 habitations à loyers modiques aux 101 logements déjà existants permet à l'Office la réalisation entière de ses objectifs de départ.

Comme on le sait l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive a pu faire construire ses 201 logements grâce à la participation de la Société d'Habitation du Québec qui a fourni 95% du coût total et de la Ville de Hauterive qui y est allé de la balance. Soulignons que l'Office Municipal

d'Habitation de Hauterive est un organisme para-municipal.

Il n'y a pas de phase 3 de prévue actuellement mais on pourrait bien y songer bientôt au fur et à mesure que les besoins se feront sentir. Il semble bien qu'en ce qui a trait aux personnes âgées la demande est comblée, cette phase trois si elle voyait le jour s'adresserait donc encore aux H.L.M.

L'Office Municipal d'Habitation de Hauterive compte à son service 5 employés, soit un directeur-général, un commis-comptable, une secrétaire et deux concierges mais elle est également régie par un conseil d'administration de 5 bénévoles.

Ceux qui peuvent bénéficier des services de l'O.M.H.H. si l'on fait abstraction des personnes âgées sont des personnes à faible revenu, ceux pour qui se loger devient un problème de budget. C'est à leur secours que l'O.M.H.H. se

porte.

L'O.M.H.H. administre un gros budget, il arrive presque à 3/4 de million avec les deux phases, et ce budget est et restera déficitaire. Mais il apporte tout de même des revenus aux autres contribuables de Hauterive, ainsi une fois la partie du déficit que la Ville doit payer à l'Office il demeure dans le trésor municipal, \$35,000.00 net. C'est donc dire que les logements de l'O.M.H.H. sont rentables pour les autres contribuables en apportant leur part d'eau au moulin.

On considère que la phase 2 est une réussite si l'on compare avec la phase 1 qui a apporté bien des problèmes à l'organisme à cause de sa construction déficiente. La phase 2 permet d'offrir des logements d'une plus grande qualité.

Le coût total des deux phases s'élève à \$4,330,984.47, la première partie du projet ayant coûté \$1,776,206.47 pour la construction de 101 logements jumelés et la deuxième \$2,554,778.00 pour la construction de 100 logements sous forme de blocs appartements.

L'Office Municipal d'Habitation de Hauterive est donc le plus gros locateur de la région avec ses 202 logements. Il peut ainsi venir en aide à une classe de gens que l'on dit défavorisés, il leur fournit un logement convenable, qu'ils payent selon leur budget ce qui leur permet de vivre plus décemment.

Briques

*Nous sommes fiers
d'avoir participé à la réalisation
du complexe domiciliaire
de Hauterive*

Ruel et Frères Ltée

Rte Trans-Canada

Lévis

837-3657

*Le complexe
domiciliaire
de Hauterive;*

une magnifique réussite!

*Nous sommes fiers
d'y être pour
quelque chose*

**CAISSE
POP
DE
HAUTERIVE**

**Nous sommes
heureux
de pouvoir
vous présenter**



**le complexe
domiciliaire
de Hauterive**

VILLE
de

HAUTERIVE

Peinture

Avec les compliments de
Télesphore Simard Inc.
119 Bld St-Cyr
Ancienne-Lorette, Québec

812-4483



Monsieur Dominique Audy, un dévoué directeur de l'O.M.H.H.



Roger Martineau de l'étude d'ingénieurs Lalonde, Girouard, Letendre et Associés, coordonnateur et trésorier du projet de l'O.M.H.H. avait raison d'arborer un sourire de satisfaction.



John Arsenault, vice-président de l'O.M.H.H. un gars qui a travaillé bénévolement à la cause de cette superbe réalisation.

jour bâtir son nid. Pour M. Boutin à Hauterive l'élite ne fait pas abstraction de son monde.

En ce qui a trait aux logements pour personnes âgées M. Boutin se demande si ce n'est pas une certaine forme d'égoïsme puisqu'aujourd'hui on donne l'exemple pour plus tard en espérant peut-être ceux qui nous suivront auront eux-aussi l'idée de nous installer dans un endroit où l'on pourra trouver le calme et la quiétude.

Le maire de Hauterive n'a pas manqué l'occasion pour rappeler que le travail de l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive était rentable financièrement et ainsi tenter d'apaiser la rumeur qui veut que la Ville soit "dans le trou" avec les H.L.M. Il a souligné que la preuve est faite que c'est rentable tenant si l'on tient compte qu'au bout de la ligne la Ville retire \$35,000. DE TAXES. M. Boutin devait cependant ajouter que ce n'est pas seulement rentable financièrement mais du côté sociologique ça l'est également.

M. Boutin a terminé en déclarant que la phase deux était une réussite si on fait la comparaison avec certains projets "citron". Il devait nous déclarer plus tard qu'il considérait que les 101 premiers logements n'étaient pas une réussite.

M. Boutin soulignait de plus l'importance des logements municipaux parce que pour lui la qualité des nouveaux H.L.M. méritent qu'on les appelle logements municipaux.



Gendron directeur-adjoint de la firme Julien et Jacob a mis la main à la pâte dans cette fameuse phase 2 de l'O.M.H.H.

Travaux de Tôle

Avec les compliments de

Ferblanterie Côte-Nord Inc.

2528 Blvd LaFlèche

Hauterive

589-9811

La phase 2

"Ce n'est pas un projet citron"

M. Boutin

Le maire de Hauterive appelé à faire une brève allocution à la suite du représentant de la Société

d'Habitation du Québec M. Phil Blouin a mentionné que la Ville ne fournissait que 5% du coût total du

projet mais que sur le 95% que la S.H.Q. a assumé il y avait quand même quelques dollars qui provenaient des citoyens de Hauterive.

Selon M. Boutin c'est une fête pour l'Office Municipal d'Habitation parce qu'elle a atteint son but, soit venir en aide à certaines gens.

Le premier magistrat estime que de vivre dans un H.L.M. peut être considéré comme une phase transitoire où le citoyen à faible revenu peut faire certaines économies pour pouvoir un



Ingénieurs surveillants

Meilleurs

vœux

de

succès

**Lalonde, Girouard, Letendre
et Ass.**

1061 des Epilobes,

Hauterive

589-3801

Les différences

Même si les deux phases du projet de l'Office Municipal d'Habitation de Hauterive ne se comparent pas comme telle parce qu'elles diffèrent en plusieurs points, on peut tout de même dire selon l'expression du maire de Hauterive M. Maurice Boutin que l'une est un projet "citron" et que l'autre est une réussite. Le maire de Hauterive rendait hommage à la firme Julien et Jacob qui a été le contracteur général

de la deuxième phase.

La première partie du projet comprenait, seulement la construction d'Habitations à Loyers Modiques communément appelées H.L.M. tandis que la seconde comprend 60 H.L.M. et 40 logements pour personnes âgées.

Dans la première partie du projet la finition extérieure était en aluminium alors que dans la seconde elle est en brique, c'est donc

dire qu'elle a plus de qualité et qu'à longue échéance on épargnera sur les frais d'entretien.

La première phase était constituée de maisons jumelées alors que la seconde a été réalisée sous forme de blocs appartements. Il appert donc que le coût de la seconde revient plus cher par logement.

La seconde phase semble avoir satisfait tout le monde, on signale avec abondance que le contracteur Julien et Jacob a été consciencieux dans son travail et qu'il remplit pleinement les exigences.

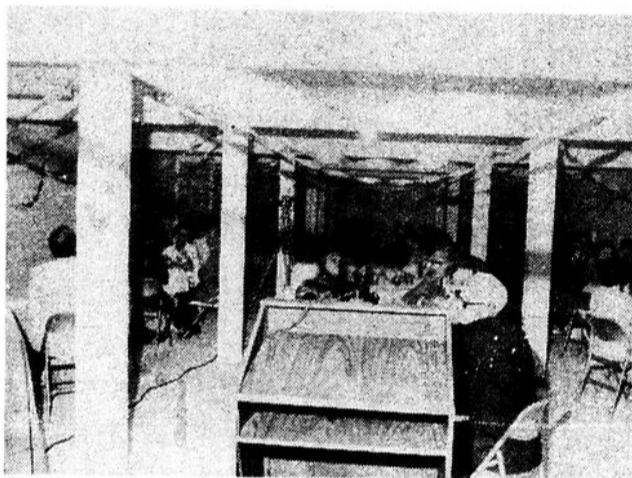
On remarque que les logements pour les personnes âgées sont très sécuritaires. On a veillé à placer des rampes dans les corridors, les escaliers, les

toilettes. Il y a des bancs à chaque palier, les bains sont anti-dérapants, les commutateurs sont plus bas, les portes sont de couleurs différentes, il y a un système d'intercom où chaque appartement peut communiquer avec la porte d'entrée qui ne s'ouvrent que par un système de communications électrique. Donc on a eu un certain souci de la sécurité. De plus dans le bloc 1 il y a un atelier de bricolage pour hommes tandis que dans le bloc 2 il est pour dames. Des salles communes ont été prévues et l'aménagement du terrain sera fait pour que l'on puisse y installer certains jeux d'extérieur.

Les gens du troisième âge seront donc attirés par ces logements que l'on a aménagés en fonction du confort et de la sécurité.



Nos deux secrétaires de l'O.M.H.H., Martine Gagnon et Marjolaine Tremblay.



Les invités furent nombreux et une ambiance exceptionnelle y régnait.



Robert Tremblay le contremaître qui a vu consciencieusement à la bonne marche des travaux.

**Sable
et
Gravier**

**de
succès**

**Meilleurs
vœux**

**Roland
Munger
Inc.**

Rte 138
Baie Comeau
296-2133

Fondation

C'est avec plaisir que nous
avons participé à la construction
du complexe domiciliaire

**Charles
Emond,
181 rue Duguay
LaMalbaie
665-2514**

FE NETRES S ET VIT RAGES

C'est avec plaisir que nous avons participé

Emile Fortier Inc.

634, 9^e rue Ouest

Thetford Mines

338-4587

**Dépositaire
des portes
et fenêtres
VISIONIC**

**Représentant
Vitrerie
Manicouagan
589-8775**

Electricité et Chauffage

Roger Desjardins Inc.

442 Bld St-Germain

Rimouski

723-1717

Meilleurs voeux de succes

COMPLEXE DOMICILIAIRE DE HAUTERIVE REALISE PAR



JULIEN & JACOB INC.

Entrepreneurs Generaux

296-6611

Résidentielle - Industrielle - Commerciale

5 ave. Lavallée
Baie Comeau Qué.



VEU LEURS VOEUX DE SUCCES